

PERMANENCES FISCALES AVRIL / MAI 2026 :

DÉCLARER SES REVENUS AUX IMPÔTS,
C'EST LUTTER POUR LA RÉGULARISATION !

EN RÉGION

Depuis 2010, les militants et militantes de la campagne « Stop au racket sur les cotisations sociales et fiscales des travailleurs et travailleuses Sans-papiers » aident les Sans papiers à remplir leur déclaration de revenus, même s'ils et elles travaillent peu, « au noir », ou sous alias.

En faisant cette déclaration d'impôts, vous recevrez un avis d'imposition qui constituera une preuve importante pour votre dossier de régularisation.

Pour vous aider à remplir votre déclaration de revenus, merci d'apporter :

- Votre déclaration de revenus pré-remplie (sauf si c'est votre 1ère déclaration)
- Vos fiches de paie
- Votre dernier avis d'imposition

COUTANCES

association
Solidarité sous les Pommiers

18 avril de 10h à 12h
CCAS,
15 rue du Palais de Justice,
50200 Coutances

NANTES

GASPROM- ASTI

24 rue Fouré

44 000 NANTES

Les 21 et 27 avril 2026
9h30 - 16h30

Le 06 mai 2026
9h30 - 16h30

CAEN

dans les locaux
de l'ASTI 14
27 avril et 7 mai
après-midi

Stop au racket sur les cotisations sociales
Halte au travail au noir forcé
**Sans papiers
tête haute !**
Régularisation
Arrêt des expulsions Non à l'injustice fiscale